

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal d'installation du Conseil Municipal

Et d'élection du Maire et des Adjoints

Séance du 3 juillet 2020 à 19h00

L'an deux mille vingt, le trois du mois de juillet à 19 heures 00, les membres du Conseil Municipal de la commune de SIVRY LA PERCHE, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations électorales du 28 juillet 2020, se sont réunis dans la salle de la mairie suite à la convocation qui leur a été adressée, conformément aux articles L121.10 et L.122.5 du Code des Communes.

Le doyen d'âge de ladite commune a successivement appelé ces membres dans l'ordre du tableau, c'est-à-dire dans l'ordre déterminé par les articles R121.1 et R121.11 du Code des Communes.

Etaient présents :

Mesdames et messieurs, Stéphanie DOGUET, Virginie DROCOURT, Pascal HIRAT, Anne-Marie RICHARD, Mickaël HIRAT, Francis CORDIER, Laurence MILLET, Jérôme GILLE, Jean-Marie DROUET, Benjamin PEYRARD.

Etaient Absents et excusés : Madame Vanessa COURTIN

La présidente, après avoir donné lecture des articles L2122-4, L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L2122-4 et L2122-7.

Chaque Conseiller Municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé à la Présidente son bulletin de vote écrit de papier blanc.

ELECTION DU MAIRE :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

Nombre de votants (enveloppes déposées) : 11

Nombre de suffrages blancs : 1

Nombre de suffrage exprimés : 10

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

Mickaël HIRAT : 10

M Mickaël HIRAT est proclamé Maire de la commune de SIVRY LA PERCHE.

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

M le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

Elle précise que la commune doit disposer d'au moins un Adjoint et au maximum un effectif représentant 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Elle propose la création de 3 postes d'adjoints au Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide la création de trois postes d'adjoints.

ELECTION DU 1^{er} ADJOINT :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrage blancs : 1

Nombre de suffrage exprimés : 10

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

MILLET Laurence : 10

Mme Laurence MILLET est élue au poste de 1^{er} adjoint au Maire.

ELECTION DU 2^e ADJOINT :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrage blancs : 0

Nombre de suffrage exprimés : 11

Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

PEYRARD Benjamin : 11

M. Benjamin PEYRARD est élu au poste de 2^e Adjoint au Maire.

ELECTION DU 3^e ADJOINT :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrage blancs : 0

Nombre de suffrage exprimés : 11

Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

DOGUET Stéphanie : 11

Mme Stéphanie DOGUET est élue au poste de 3^e Adjoint au Maire.